

EXAMEN D'ENTRÉE
FORMATION CONTINUE DIPLÔMANTE
(FTLV)

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

2024-2025

EXAMEN D'ENTREE 2024/25. FTLV

Parcours Administration du spectacle vivant Admissibilité

Analyse de texte sur la politique du spectacle vivant

Date de l'épreuve : **Mardi 9 avril de 14h00 à 17h00**

Durée 3 heures – coefficient 2- Note sur 20

Le présent sujet comporte 2 pages numérotées de la page 1 à la page 2 + 7 pages d'annexes.

Assurez-vous que cet exemplaire soit complet. S'il est incomplet, demandez un nouvel exemplaire au surveillant de salle.

Important :

- L'usage du téléphone portable ou de tout objet connecté est interdit. Aucun document n'est autorisé.
- Il est interdit aux candidats de mettre un signe quelconque sur leur copie pouvant indiquer sa provenance.

ENSATT

Epreuve : Analyse de texte sur la politique du spectacle vivant

Le ministère de la Culture vient de lancer une consultation **Printemps de la ruralité** sur la culture en milieu rural. Voici ci-dessous quelques extraits du site web de cette consultation adressée aux habitant.es, aux collectivités territoriales, aux acteurs culturels et associatifs.

« Aujourd'hui, 22 millions de personnes, soit un tiers de la population, résident dans une commune rurale. Les territoires ruraux représentent 88 % de l'ensemble des communes. »

Questionnaire pour les habitant.es : *« cette concertation vise à mieux connaître vos pratiques et les obstacles que vous rencontrez. Il s'agit aussi de recueillir votre avis et vos propositions pour renforcer la participation de tous à la vie culturelle. »*

Questionnaire pour les acteurs culturels : *« la vie culturelle dans les territoires ruraux est primordiale : elle est un vecteur de cohésion sociale, de lien intergénérationnel mais également d'attractivité et de valorisation des territoires. Elle est aussi multiforme puisqu'elle se décline dans une mosaïque de domaines aussi variés que les patrimoines (bâti, immatériels, écrits), l'architecture et les paysages, la création artistique, les réseaux de lecture publique, ou encore les pratiques musicales et artistiques des habitants pour ne citer que ces domaines-là.*

Enfin, la culture en ruralité, parce qu'elle est confrontée à des spécificités territoriales bien particulières, peut aussi être tout à fait innovante dans ses formes : investissement de nouveaux lieux et espaces, itinérances... à même de constituer des pistes précieuses pour les transitions à venir.

Cette concertation vise à recueillir votre avis et vos propositions sur la manière de renforcer la vie culturelle dans le monde rural et l'accès de la culture pour tous ; mais aussi sur la place et le rôle que pourraient être ceux de l'État, en appui et aux côtés des collectivités territoriales. »

Vous trouverez ci-joint un article relatant une expérience inspirante en Maurienne conduite par une compagnie, le Théâtre du Grabuge.

A partir de ces écrits et de vos propres lectures, analysez en quoi et comment cette initiative s'inscrit dans l'histoire des politiques culturelles de la France. Selon vous, quels objectifs poursuit le ministère de la Culture et sur quels concepts de politiques culturelles s'appuieront les prochaines propositions du Ministère ?

Article joint : issu de l'ouvrage Culture et ruralités : le laboratoire des possibles, Éditions de l'Attribut / Auvergne Rhône-Alpes Spectacles Vivants, 2019.

L'expérience du projet « D'ici et d'ailleurs » en Maurienne de la compagnie Théâtre du Grabuge : l'heureuse rencontre entre initiative politique et démarche artistique - autrice Géraldine Bénichou.

L'expérience du projet « D'ici et d'ailleurs » en Maurienne de la compagnie Théâtre du Grabuge

L'heureuse rencontre entre initiative politique et démarche
artistique

Géraldine Bénichou

DANS **CULTURE & SOCIÉTÉ** 2019, PAGES 104 À 109

ÉDITIONS **ÉDITIONS DE L'ATTRIBUT**

ISBN 9782916002644

DOI 10.3917/attri.colle.2019.01.0104

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/cultures-et-ruralites--9782916002644-page-104.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'Attribut.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'expérience du projet « D'ici et d'ailleurs » en Maurienne de la compagnie Théâtre du Grabuge

L'heureuse rencontre entre initiative politique et démarche artistique

Par Géraldine Bénichou

Fondée à Lyon en 1996, la compagnie Théâtre du Grabuge développe la pratique d'un théâtre de création documentaire qui inscrit au cœur même de son processus la participation des habitant.e.s. Notre démarche repose sur la conviction que la confrontation des artistes à la mémoire collective, à l'expérience et l'expertise individuelles des citoyen.ne.s sur des thématiques de société fait émerger des esthétiques nouvelles qui dessinent des espaces nécessaires d'expression artistique de la diversité sociale et culturelle de notre société. Dans l'esprit de ce que nous appelons un théâtre « sans mur » – par-delà les barrières réelles et symboliques qui cloisonnent notre société et font qu'une grande majorité de citoyen.ne.s sont exclu.e.s des arts et de la culture –, nous concevons des projets de création pluridisciplinaire qui tissent textes littéraires ou scientifiques, témoignages contemporains, musiques, chants, vidéos. Nos créations s'élaborent à travers des processus partagés avec des publics d'horizons sociaux et culturels divers, en partenariat avec des institutions culturelles et des collectivités publiques

aux niveaux local, régional et national, et en collaboration avec des associations et des établissements à vocation sociale et éducative de territoires urbains ou ruraux, essentiellement en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France.

Parmi les expériences de création partagée portées par le Théâtre du Grabuge, le projet « D'ici et d'ailleurs », que nous avons mis en œuvre et réalisé de janvier 2015 à novembre 2016 dans le cadre de la 2^e Biennale culturelle en Maurienne, est le plus emblématique pour témoigner de la possibilité d'une heureuse articulation des enjeux artistiques et politiques, essentielle et nécessaire à la réussite d'un projet de développement culturel de territoire. L'objectif de la 2^e Biennale culturelle en Maurienne, initiée et soutenue par le Syndicat du Pays de Maurienne avec l'appui de la Région et d'EDF Unité de Production-Alpes, était de concevoir « un événement artistique et culturel qualitatif qui fédère les acteurs de la vallée et contribue au rayonnement du territoire ». Le Syndicat du Pays de Maurienne a fait le choix d'un appel à projets à l'issue duquel l'équipe professionnelle sélectionnée était entièrement responsable de la mise en œuvre et de la réalisation de l'événement dans toutes ses dimensions : artistique, technique et administrative.

Si la 2^e Biennale culturelle en Maurienne a particulièrement suscité notre intérêt et notre engagement, c'est que nous savons rare et précieuse la volonté politique de mettre en œuvre un événement culturel ambitieux qui revendique d'articuler qualité artistique et participation citoyenne. Le développement de ce projet à l'échelle d'un si vaste territoire est une initiative exemplaire et a été un défi passionnant à relever. Il faut de l'exigence et de la détermination dans le projet artistique, de l'écoute et de la disponibilité dans la mise en œuvre du processus pour composer avec des acteurs du territoire dont les attentes et les objectifs sont très divers et parfois antagonistes. Il faut réaffirmer à chaque étape que les arts vivants et les émotions qu'ils suscitent sont partageables par tous, et que l'exigence artistique peut aussi être un outil formidable au service du développement du territoire. Il faut en tant qu'artistes désamorcer les *a priori*, entendre les résistances

et dialoguer avec tous les acteurs du territoire pour dépasser les conflits de postures et d'intérêts que ce type de projet révèle nécessairement.

Dans sa réponse à l'appel à projets, le Théâtre du Grabuge a élaboré un processus de création partagé avec les habitant.e.s, initié.e.s ou non aux pratiques artistiques, pour raconter en chants, en témoignages et en images une histoire de la Maurienne, riche des migrations qui l'ont traversée et la traversent encore. Nous avons proposé la réalisation de ce projet sur 18 mois, de janvier 2015 à novembre 2016, en 5 étapes, avec :

1. La mise en œuvre concertée du projet avec un réseau de plus de 50 acteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques, associatifs du territoire.

2. La co-programmation de 45 petites formes artistiques « Passerelles », pour aller à la rencontre des habitant.e.s, faire connaître le projet et susciter le désir de participer.

3. La co-programmation de plus de 100 ateliers d'écriture, de chant et de vidéo dans 6 communes de la vallée.

4. L'organisation du week-end de festival, avec la création d'un spectacle participatif et la programmation de scènes ouvertes aux acteurs de la vallée sur la thématique des migrations.

5. Des temps de restitution artistique en « écho » au festival et en clôture de la 2^e Biennale.

En novembre 2014, lors de l'audition de la dernière phase de sélection devant le jury, composé d'une quarantaine d'élus.e.s et d'acteurs de la vallée, nous étions, parmi les quatre candidats retenus, les seuls non-Savoyards, avec un projet sur le sujet « délicat » des migrations. Forts de quinze années d'expérience de création participative sur cette thématique, d'un projet nourri en amont par de multiples rencontres avec les acteurs du territoire, d'un regard neuf, curieux, et animés d'un vif désir d'aller à la rencontre des habitant.e.s, nous avons été choisis pour mettre en œuvre la 2^e Biennale. Cette phase de sélection concertée, portée par le Syndicat du Pays de Maurienne, a créé une adhésion au projet et permis de légitimer le choix d'une équipe venue d'« ailleurs ».

Dès lors, toutes les dimensions de réalisation de la Biennale étant sous

notre responsabilité, il nous revenait en premier lieu d'aller à la rencontre des acteurs du territoire pour les convaincre, au mieux de s'impliquer activement dans le projet, « au pire » de s'accommoder de notre présence avec bienveillance. Il fallait tenter de tous les engager, tout en acceptant de renoncer au consensus. Notre première décision a été de recruter une chargée de coordination et de communication habitant en Maurienne et, avec sa précieuse connaissance du territoire, d'organiser des rendez-vous avec le maximum d'acteurs culturels, associatifs, sociaux, éducatifs et économiques de la vallée pour mettre en place un réseau de partenaires relais, avec lesquels nos actions ont été co-programmées. Si nous avons multiplié ces rendez-vous, c'était pour répondre à l'objectif de « fédérer les acteurs de la vallée », mais aussi et surtout parce que nous savions que la réussite politique et artistique du projet dépendait tout autant de l'implication des acteurs et des habitant.e.s que de sa qualité artistique. Pour mener à bien la création du spectacle participatif « D'ici et d'ailleurs », nous avons réuni une équipe constituée de 5 artistes professionnel.le.s dont la qualité et l'originalité artistiques étaient essentielles, de même que leur désir de transmettre et d'impliquer dans leur pratique tou.te.s les habitant.e.s souhaitant participer à ce projet. De juin 2015 à juin 2016, nous avons habité une semaine par mois en Maurienne pour mettre en œuvre une saison artistique autour de la thématique des migrations dans une vallée de 120 kilomètres de long regroupant 62 communes.

Tout en conduisant ce processus de création singulier, original, exigeant et néanmoins ouvert à la participation du plus grand nombre d'habitant.e.s, nous avons assumé la responsabilité que le projet artistique soit au service des objectifs politiques du Syndicat du Pays de Maurienne, et totalement approprié par les habitant.e.s et les élu.e.s pour permettre à la Biennale de se développer et de se pérenniser après notre départ. S'il est légitime que ni les artistes ni les habitant.e.s ne se sentent instrumentalis.e.s dans ce type de projet dont l'enjeu politique premier est le développement culturel d'un territoire, il est tout aussi légitime que les artistes n'instrumentalisent pas eux-mêmes le projet et ses participants au service de leur création.

Notre imagination et notre engagement d'artistes constituent notre force pour dépasser les antagonismes d'objectifs et de postures. Les citoyen.ne.s et leurs représentants élus savent aussi bien que les artistes que la qualité et l'exigence du projet de création sont aussi la meilleure garantie de la réussite du projet politique de développement culturel.

Notre dossier, qui décrivait à la fois les enjeux artistiques du projet et le processus de mise en œuvre, a été notre feuille de route en dialogue avec un comité de suivi qui réunissait élu.e.s, acteurs et partenaires du projet. Pilotés par le Syndicat du Pays de Maurienne, des comités de suivi réguliers nous ont permis de faire des points d'étape sur les actions menées, de partager nos options de programmation et de communication, de dénouer nos difficultés parfois à fédérer les acteurs du territoire, et de faire valider nos choix. Le président du Syndicat du Pays de Maurienne, le vice-président délégué à la culture ainsi que la chargée de mission culture, très présents sur l'ensemble de nos actions et lors des comités de suivi, ont été à la fois complètement impliqués à nos côtés et totalement respectueux de nos choix de mise en œuvre.

Sur les plans politique, économique et culturel, le projet « D'ici et d'ailleurs » a largement répondu, au-delà même des attentes, aux objectifs de la Biennale fixés par le Syndicat du Pays de Maurienne. D'un point de vue artistique, la richesse de cette expérience nous a permis de collecter des chants traditionnels en portugais, italien, catalan, patois, arabe, turc, albanais et français, ainsi que plus de 50 textes ou vidéos, témoignages de migrants d'hier et d'aujourd'hui. À l'issue de la création participative avec plus de 100 habitant.e.s de la Maurienne, présentée les 4 et 5 juin 2016 à Saint-Julien-Mont-Denis, nous avons décidé de bâtir un spectacle pluridisciplinaire, documentaire et polyglotte dans lequel les langues et les langages se croisent pour raconter une vallée de France comme un territoire-monde, dont les parcours de migration et la multiplicité des langues constituent la force. Une première esquisse, mettant en scène l'équipe professionnelle et des documentaires vidéo, a été présentée en novembre 2016 à l'Espace

Malraux, scène nationale de Chambéry et de la Savoie, dans le cadre du festival Migrant'scène, dans le but que cette création porteuse d'une vision différente des migrations et des territoires ruraux et montagnards trouve un large réseau de diffusion.

L'expérience de la 2^e Biennale culturelle en Maurienne témoigne de la possibilité de réaliser des projets où artistes, élu.e.s et acteurs du territoire savent articuler la singularité de leurs missions en ayant des postures complémentaires mais non hiérarchisées, et en définissant ensemble des processus de travail au service des territoires et de la diversité des habitant.e.s.

Dans le contexte actuel où la légitimité des financements publics accordés à la création contemporaine est remise en cause, à l'heure où les moyens dédiés au spectacle vivant stagnent voire se réduisent, il nous paraît essentiel et urgent d'accorder une attention politique et artistique toute particulière et des moyens accrus de création à ces processus participatifs qui répondent à des enjeux cruciaux de démocratie et de droits culturels, et d'affirmer la nécessité de déployer des réseaux de diffusion pour favoriser la légitimité artistique de ces démarches de création qui, au contact des habitant.e.s et des territoires, font émerger de nouvelles formes esthétiques pour donner à chacun et chacune les armes leur permettant d'être davantage acteur et actrice d'une société plus égalitaire.